



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

AVIS PUBLIC CALENDRIER DES ASSEMBLÉES ORDINAIRES 2026

Conformément aux dispositions de l'art. 320 et 468.28 de la *Loi sur les cités et villes* et de l'article 148.0.1 et 597 du *Code municipal du Québec*, avis est donné par les présentes qu'à l'assemblée ordinaire du 11 septembre 2025, le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu a adopté la résolution numéro CA-2025-09-86 qui établit comme suit le calendrier relativement à la tenue des assemblées ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2026 :

2026		
JOUR	DATE	MOIS
Jeudi	15	JANVIER
Jeudi	12	FÉVRIER
Jeudi	12	MARS
Jeudi	9	AVRIL
Jeudi	7	MAI
Jeudi	11	JUIN
S/0	S/0	JUILLET
Jeudi	13	AOÛT
Jeudi	17	SEPTEMBRE
Jeudi	15	OCTOBRE
Jeudi	12	NOVEMBRE
Jeudi	10	DÉCEMBRE

Toutes les réunions ci-haut mentionnées auront lieu à la salle de formation no 1 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu, située au 700, boulevard Yvon L'Heureux Nord, Beloeil, province de Québec, à 16 h 30.

Beloeil, le 15 septembre 2025

Pierre-Damien Arel, MAP
Directeur général, secrétaire-trésorier